

Département de SAONE ET LOIRE

COMMUNE DE MESSEY SUR GROSNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2015

Le douze mars deux mil quinze, à vingt heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de MESSEY SUR GROSNE, légalement convoqué le 05 mars 2015, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexandre DUPARAY (Maire)

Étaient présents : M. DUPARAY Alexandre (Maire), M. CARTIER Christophe, Mme PACAUD Joëlle, Mme JOLY Murielle, M. BLANDIN Michel (adjoints) – Mme LAUVERNIER Dominique – M. MAYEL Vincent – M. GRANGER Didier – M. BASTIEN Michaël – M. BACHELET Sylvain – M. PERRUSSON Jean Pierre – Mme SEGUIN Béatrice, M. PERRUSSON Jean Pierre.

Excusée: Mme BONNAMOUR Sophie ayant donné son pouvoir à JOLY Murielle

Secrétaire de séance : M. MAINTENON Pierre

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents le procès verbal du 22 janvier 2015.

IL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- **COMPTES ADMINISTRATIFS 2014**

Sous la présidence de M. CARTIER Christophe, 1^{er} adjoint, ils sont présentés par Mme JOLY Murielle adjointe déléguée aux finances.

1 – COMMUNE

Section de fonctionnement :

- Dépenses 380 713.20 €
- Recettes 947 293.97 €

Soit un excédent de 566 580.77 €

Section d'investissement :

- Dépenses 455 923.94 €
- Recettes 310 714.95 €

Soit un déficit de 145 208.99 €

Avec les dépenses engagées non mandatées d'un montant de 249 829.00 € et de recettes octroyées non reçues d'un montant de 235 034.00 €, l'affectation de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement s'élève à 160 003.99 € laissant **un excédent de fonctionnement disponible de 406 576.78 €.**

Le Conseil Municipal, par un vote à main levée à l'unanimité décide de l'approuver.

2 – SERVICE ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation :

- Dépenses 37 302.33 €
- Recettes 257 240.99 €
- **Excédent 219 938.66 €**

Section d'investissement :

- Dépenses 10 910.10 €
- Recettes 140 364.72 €
- **Excédent..... 129 454.62 €**

Soit un excédent disponible de 339 432.28 €

Le Conseil Municipal, par un vote à main levée à l'unanimité, décide de l'approuver.

M. le Maire reprend la présidence de l'assemblée

- **COMPTES DE GESTION 2014 DU RECEVEUR**

M. le Maire présente au Conseil Municipal les comptes de gestion du receveur Municipal M. CHAPOTOT Jocelyn pour l'exercice 2014, qui sont la réplique des comptes administratifs précédemment votés.

Le Conseil Municipal, par un vote à main levée, décide à l'unanimité de les adopter.

- **INFORMATISATION BIBLIOTHEQUE**

Mme SEGUIN Béatrice déléguée fait le point sur les consultations qu'elle a réalisées pour l'achat d'un logiciel et de matériel informatique nécessaire à l'informatisation de la nouvelle bibliothèque option médiathèque. Il en ressort que la Société MICROBIB est la moins disante pour l'achat du logiciel et la société C2IP pour le matériel. Le coût total des 2 devis s'élève à 14 829.12 € TTC.

Le Conseil après en avoir délibéré accepte ces deux devis et décide de solliciter les subventions suivantes :

- La Dotation Général de Décentralisation (DGD) auprès de la Direction Régionale des Affaires culturelles à hauteur de 50 %
- Le Conseil Général à hauteur de 30 %.

- **ACHAT ARMOIRE REFRIGEREE ET MICRO-ONDE POUR CUISINE SALLE DES FETES**

M. Le Maire présente les deux propositions de prix demandées pour l'achat d'une armoire réfrigérée et d'un four à micro-onde professionnel. Après en avoir délibéré, le Conseil décide dans un premier temps de retenir l'offre de l'entreprise RETIF de Montchanin pour l'armoire réfrigérée mais de se renseigner pour un micro-onde de capacité supérieure, celui proposé étant d'une capacité de 25 litres.

- **TARIFS CONCESSION URNE**

M. le Maire informe le Conseil que les travaux concernant la pose d'un columbarium et la création d'un jardin du souvenir au cimetière communal ont été réalisés et qu'il y a donc lieu d'établir une tarification pour ces nouvelles concessions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs suivants :

Columbarium (case 4 urnes) :

- Concession 15 ans : 500.00 €
- Concession 30 ans : 900.00 €

Dispersion des cendres sans identification : gratuit

Pour les autres possibilités (cave-urne, dispersion des cendres avec identification) les tarifs seront définis lors d'une prochaine réunion.

• **QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal fixe le tour de garde pour les élections départementales des 22 et 29 mars prochain. Le scrutin se déroulera de 8 H à 18 H.

M. PERRUSSON Jean Pierre donne connaissance du devis qu'il a fait établir pour l'achat de 7 illuminations d'occasion supplémentaires. Le montant du devis s'élève à 1 472.40 €. Le Conseil après en avoir délibéré, accepte cette dépense et décide en parallèle de demander au SYDESL le chiffrage pour la pose de 7 prises sur les poteaux d'éclairage public. M. le Maire informe le Conseil qu'en même temps il est souhaitable de demander le chiffrage de 2 lampes d'éclairage public supplémentaires suite à la demande de deux administrés.

M. MAINTENON Pierre délégué à la communication présente le devis qu'il a fait établir pour l'achat d'un panneau d'information modulable. Le Conseil après en avoir délibéré, accepte cette dépense d'un montant de 1 004 € ainsi que le devis pour la confection de 200 pochettes avec le logo de la commune. Il informe également le Conseil que la commission communication a décidé d'organiser un marché gourmand en même temps que le marché aux fleurs des écoles le jeudi 14 mai prochain. Le bénéfice reviendra intégralement à la coopérative scolaire.

M. le Maire informe le conseil que suite à son entrevue au Conseil Général avec le Président de la Communauté de Communes, la commune a bien été retenue pour l'accès au haut débit en 2016.

M. le Maire informe le Conseil que 2 groupes de travail ont été mis en place pour la gestion du personnel, un pour le personnel technique et l'autre pour le personnel bibliothèque et animation scolaire.

M. CARTIER Christophe 1^{er} adjoint informe le Conseil :

- que les travaux de réhabilitation du bâtiment en bibliothèque et logement sont redémarrés et que les plis de la nouvelle consultation pour les lots plomberie et chauffage sont à rendre pour le 13 mars à 17 H. La commission d'Appel d'Offres les ouvrira le jeudi 19 mars prochain à 20 H.

- qu'il a reçu le technicien de l'Agence Technique Départementale pour réactualiser le dossier de travaux de réfection du clocher de l'église.

- qu'il a lancé une consultation auprès de 3 entreprises pour la confection de fossés et la pose de grille d'assainissement

Mme PACAUD Joëlle, 2^{ème} adjointe chargée des Affaires Sociales, informe le Conseil que le CCAS a reconduit la « Rencontre Passion Loisirs » et que celle-ci se déroulera le dimanche 07 juin prochain à la salle des fêtes.

M. le Maire informe également le Conseil que suite à un souhait de la Trésorerie, une seule facturation sera faite pour la redevance assainissement en octobre (part fixe + m3 eau consommée). Une information sera mise sur le bulletin municipal ainsi que sur le site de la commune.

La séance est levée à 23 H 00

